

En ligne tous les mercredis

21 janvier 2015

LA VIE ECONOMIQUE

- [Inflation quasi-nulle sur l'année 2014](#)
- [Loi Macron : les avancées du week-end](#)
- [Attentats : les Français ont "zappé" les soldes](#)
- [Les 1 % les plus riches posséderont bientôt la moitié de la richesse mondiale](#)
- [Pas encore d'accord sur le dialogue social en entreprise](#)
- [L'Unédic prévoit une aggravation du chômage en 2015 dans l'Hexagone](#)
- [Le transport public en crise](#)
- [Epargne : le gouvernement maintient le taux du Livret A à 1 % mais diminue le PEL](#)
- [2015, l'année du décollage du paiement mobile en magasin ?](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Simplification : ce qui attend vraiment les TPE](#)
- [Médecine : la consultation généraliste bientôt à 31 euros ?](#)
- [Marisol Touraine annonce des mesures pour faciliter l'accès à l'lvq](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Air France pourrait supprimer 5 000 postes](#)
- [Uber promet des emplois en Europe](#)
- [PSA Peugeot Citroën va bel et bien déménager à Rueil](#)
- [Renault voit ses ventes augmenter en 2014 grâce à l'Europe et au low cost](#)
- [Pétrole : Schlumberger supprime 9 000 emplois](#)

LIVRES/REVUES DIVERSES

- ["Le bal des aveugles", par Michel Turin](#)

- ["Croissance zéro, comment éviter le chaos ?", par Patrick Artus et Marie-Paule Virard](#)
- ["Le traumatisme du chômage", par Michel Debout](#)

DERNIERE NOUVELLE

- [Le FMI revoit \(encore\) la croissance mondiale à la baisse](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Inflation quasi-nulle sur l'année 2014

Le 14/01/15, l'**Insee** a indiqué qu'en décembre 2014, les prix à la consommation avaient augmenté de 0,1 %. **La raison ?** Un nouveau repli des prix de l'énergie (notamment le pétrole) : - 2,6 % en décembre, après - 0,6 % en novembre, - 4,4 % sur un an. Selon l'Institut, en 2014, l'inflation moyenne se situe à 0,5 % (contre + 0,9 % en 2013). C'est un plus bas depuis 2009. **L'Expansion** : « *L'indicateur d'inflation dite sous-jacente, c'est-à-dire corrigé des variations saisonnières et débarrassé des phénomènes conjoncturels tels que la volatilité des prix de l'énergie, est par ailleurs à nouveau en repli sur un an (- 0,1 % après - 0,2 % en novembre). Cet indice qui reflète davantage la réalité de l'économie est négatif pour le deuxième mois consécutif. Il ravive encore la crainte d'une entrée de la France en déflation, une spirale auto-entretenu de baisse des prix et des salaires qui mine l'activité économique* ». **Les détails pour décembre 2014 ?** Les prix des services ont augmenté de 0,6 % par rapport à novembre (+ 1,6 % sur un an) ; ceux du secteur du tourisme : + 13,2 % pour les transports aériens (+ 1,4 % sur un an), + 12,2 % pour les hébergements de vacances (+ 3,2 % sur un an), + 10,9 % pour les voyages touristiques tout compris (- 1,1 % sur un an). **L'Insee** : « *[La hausse des prix des services] s'explique également par l'augmentation, "comme chaque année en décembre" des taxes d'enlèvement des ordures ménagères (+ 1,9 %), ainsi que du renchérissement des primes d'assurance (+ 2,3 % en décembre, + 3 % sur un an)* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/inflation-quasi-nulle-sur-l-annee-2014_1640521.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 14/01/2015, avec AFP)

● Loi Macron : les avancées du week-end

Une commission spéciale de l'Assemblée nationale a travaillé les 17/01 et 18/01/15 sur plusieurs sujets de la loi Macron :

01)- Le travail le dimanche : Stéphane Travert, rapporteur PS de la Commission : « *Nous sommes partis d'un point important : l'ouverture dominicale doit rester exceptionnelle et nous devons partir de la réalité des territoires* ». Des députés socialistes ont retiré certains amendements qu'ils entendaient déposer. En échange, M. Macron s'est engagé à revoir ultérieurement le texte, notamment en acceptant que ce dernier soit évalué tous les 2 ans.

02)- La mise en place d'une procédure simplifiée de recouvrement des petites créances impayées. C'est une des causes de défaillances des petites entreprises. **Laurent Grandguillaume (PS)** : « *[En France,] le retard de paiement moyen reste bloqué au-dessus du seuil des 12 jours. Moins de 31 % des entreprises françaises règlent leurs fournisseurs sans retard. [...] La moindre facture impayée a, en effet, pour ces entreprises, un impact immédiat sur leur trésorerie, les obligeant à puiser dans leurs fonds propres* ». Un amendement a été voté : rendre insaisissable la résidence principale d'un entrepreneur individuel. Une mesure qui ne serait effective qu'après l'entrée en vigueur de la loi, et ne remettrait pas en cause les dispositions en vigueur en cas de fraude fiscale.

03)- Lier les "retraites chapeau" à la performance des entreprises. C'est ce qu'ont décidé les députés, d'après un amendement de M. Petitguillaume. M. Macron a aussi promis de travailler sur d'autres pistes concernant le sujet, par exemple « *la fidélité à l'entreprise* ». **Le but ?** Mieux encadrer les retraites chapeau « *qui scandalisent souvent l'opinion par leurs montants faramineux* ».

[Retour au sommaire](#)

04)- Enfin, les députés ont intégré la notion de « **protection du secret des affaires** » dans le Code du commerce. **Le but ?** Prévenir les attaques que pourraient subir les entreprises. Le texte a été voté par la majorité comme par l'opposition. Il pose le principe général de l'interdiction de violer le secret des affaires, et prévoit de punir quiconque prend connaissance, révèle sans autorisation ou détourne toute information protégée au titre du secret des affaires d'une peine de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende. Si procès il y a, ce dernier aura lieu à huis clos, pour ne pas aggraver les conséquences de la violation d'un secret des affaires. **Une exception** : ce secret des affaires

reste néanmoins non opposable aux journalistes dans le cadre de procédures de diffamation. **La Tribune** : « *Les députés ont par ailleurs adopté un amendement qui vise à autoriser les sociétés à demander la non-publicité de leurs comptes annuels "afin de protéger les entreprises françaises, ces contraintes de publications n'existant pas dans de nombreux pays" ».*

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20150118tribee7de44f7/loi-macron-fin-de-semaine-chargee-pour-les-deputes.html>

(Source : www.latribune.fr du 18/01/2015, avec AFP)

● **Attentats : les Français ont "zappé" les soldes**

Les soldes, qui démarraient le même jour que l'attentat contre Charlie Hebdo, sont en pleine déroute. **Un cadre du Printemps** : « *Les Français ont évidemment d'autres choses en tête* ». **Jean-Marc Genis**, président exécutif de la Fédération des enseignes de l'habillement : « *La consommation d'habillement a chuté, toutes enseignes textiles confondues, en France, de 5 % de mercredi [07/01/15] à vendredi dernier [09/01/15] par rapport à la même période l'an passé* ». Les Galeries Lafayette ont connu une première bonne journée, avant que les ventes ne se dégradent le vendredi. **Un cadre du magasin** : « *Ce n'est pas pour autant un effondrement car la clientèle étrangère présente à Paris a quand même fait les soldes* ». Mais les Français, eux, sont restés chez eux. La situation est identique dans les autres grandes villes de France, comme Marseille.

[http://www.challenges.fr/economie/20150112.CHA2154/les-francais-ont-oublie-les-soldes.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150113_NLCHAACU18H-_-attentats-les-francais-ont-zappe-les-soldes#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150113](http://www.challenges.fr/economie/20150112.CHA2154/les-francais-ont-oublie-les-soldes.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150113_NLCHAACU18H-_-attentats-les-francais-ont-zappe-les-soldes#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150113)

(Source : www.challenges.fr du 12/01/2015, Thiébaud Dromard)

● **Les 1 % les plus riches posséderont bientôt la moitié de la richesse mondiale**

Le 19/01/15, un rapport de l'ONG Oxfam indique, grâce à des données fournies par le Crédit Suisse, que la richesse cumulée des 1 % les plus riches de la planète dépassera bientôt celle détenue par les 99 % restants. **Oxfam** : « *La part du patrimoine mondial détenu par les 1 % les plus riches était passée de 44 % en 2009 à 48 % en 2014, et dépasserait les 50 % en 2016* ». **Winnie Byanyima**, directrice générale d'Oxfam, a déclaré, à quelques jours de l'ouverture du forum économique mondial de Davos, en Suisse : « *L'ampleur des inégalités mondiales est tout simplement vertigineuse. [...] Le fossé entre les grandes fortunes et le reste de la population se creuse rapidement* ». L'étude d'Oxfam explique qu'entre 2010 et 2014, « *la fortune des 80 personnes les plus riches a augmenté de 600 milliards de dollars tandis qu'elle a diminué pour la moitié la plus pauvre de la population. Aujourd'hui, ces 80 personnes se partagent le même montant de richesses que 3,5 milliards autres* ». En conclusion, **Oxfam** demande aux dirigeants internationaux de s'attaquer « *aux intérêts particuliers des poids lourds qui font obstacle à un monde plus juste et plus prospère* ».

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/19/les-1-les-plus-riches-possederont-bientot-la-moitie-de-la-richesse-mondiale_4558585_3234.html

- **Le rapport d'Oxfam dans son intégralité (14 pages) :**

http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/ib-wealth-having-all-wanting-more-190115-fr.pdf

(Sources : www.lemonde.fr du 19/01/2015, avec AFP, www.oxfam.org, janvier 2015)

[Retour au sommaire](#)

● **Pas encore d'accord sur le dialogue social en entreprise**

Le 17/01/15, après quatre mois de discussion et une dernière séance de négociation de deux jours et une nuit complète, syndicats et patronat se sont quittés sans avoir trouvé d'accord sur le dialogue social en entreprise. En dernier ressort, le Medef et l'Union professionnelle artisanale avait proposé la création d'un « *Conseil d'entreprise* », qui aurait regroupé toutes les instances représentatives du personnel dans les entreprises de 11 salariés et plus. En contrepartie était avancé un droit de représentation « *universel* » pour tous les salariés, y compris pour ceux des TPE (très petites entreprises, de moins de 11 salariés). Le gouvernement entend légiférer rapidement, accord ou pas. Les différents protagonistes ont annoncé qu'ils devaient se revoir, sans toutefois préciser de date. Seule la CFDT évoque une nouvelle rencontre dans la semaine du 19 janvier.

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Pas-encore-d-accord-sur-le-dialogue-social-en-entreprise-2015-01-17-1269145?xtor=EPR-9-%5B1300773866%5D>

(Source : www.la-croix.com du 17/01/2015 avec AFP)

● L'Unédic prévoit une aggravation du chômage en 2015 dans l'Hexagone

Le 16/01/15, l'Unédic a publié ses prévisions pour 2015 ; elles ne sont pas bonnes : plus de chômeurs (104 000 demandeurs d'emploi supplémentaires prévus pour l'année) et des déficits plus importants pour l'assurance chômage. **Concernant le nombre de nouveaux demandeurs d'emploi**, l'Unédic précise toutefois qu'on devrait assister à un ralentissement de la hausse (104 000 pour 2015, contre 182 000 en 2014). Elle a cependant revu ses prévisions dans une optique plus pessimiste puisque, fin septembre, elle tablait sur 150 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en 2014 et 96 000 en 2015. **L'Unédic** : « Cette dégradation est due à des anticipations de conjoncture revues à la baisse ». Les projections de l'Unédic se fondent sur des prévisions de croissance moins importantes que celles du gouvernement (1 % en 2015), soit 0,8 %. **L'Unédic** : « [Le chômage au sens du bureau international du travail (BIT)] poursuivrait sa hausse jusqu'à la fin de l'année 2015, [pour] s'établir à 10,3 % [de la population active métropolitaine]. Ce taux était de 9,9 % au 3e trimestre 2014. [...] La faible croissance limiterait la progression de l'emploi total, qui serait alors insuffisante pour compenser la hausse de la population active ». **Au niveau des créations d'emploi**, l'Unédic prévoit 23 000 créations nettes pour 2015 (contre - 79 000 en 2014). **Les déficits de l'assurance chômage**, eux, devraient atteindre 4,4 milliards d'euros en 2015 (contre 3,9 milliards en 2014). « Fin 2015, la dette de l'assurance chômage culminerait ainsi à 25,9 milliards d'euros, soit l'équivalent de 8 mois de recettes du régime ». **Patricia Ferrand** (CFDT), présidente de l'Unedic : « La dégradation est importante par rapport aux prévisions de septembre, à cause d'une reprise plus tardive que prévu ». **L'Unédic** : « A fin 2015, la dette aurait été supérieure d'un milliard d'euros sans la nouvelle convention d'assurance chômage [entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2014] ». Rappelons que les nouvelles règles sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi, ratifiées par le patronat et trois centrales syndicales (CFDT, FO, CFTC), durcissent le régime de certains allocataires, comme les cadres touchant une forte indemnité de départ ou les intermittents du spectacle. Quelques incertitudes planent encore sur ces règles, **la CGT**, qui demande leur annulation, ayant saisi la justice d'une part (elle est en appel après avoir été déboutée en première instance), et le Conseil d'Etat. Autre objet de polémique : **les droits rechargeables**, entrés en vigueur le 1^{er} octobre, et qui « permettent aux chômeurs de cumuler de nouveaux droits à indemnisation à chaque fois qu'ils retravaillent ». Selon **la CGT**, ils auraient des effets négatifs sur certains allocataires. Ce que confirme une note de **l'Unédic** qui indique qu'ils « lèsent 30 000 personnes par an, qui touchent des allocations inférieures à ce qu'elles pouvaient prétendre sous l'ancien régime ». **Jean-François Pillard** (Medef), vice-président de l'Unédic : « On ne peut pas rester dans le statu quo. [...] Les partenaires sociaux vont se saisir du problème ».

[http://www.challenges.fr/economie/20150116.CHA2270/le-chomage-devrait-de-nouveau-s-aggraver-cette-annee-en-france.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150116_NLCHAACU18H- -l-unedic-prevoit-une-aggravation-du-chomage-en-2015-dans-l-hexagone#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150116](http://www.challenges.fr/economie/20150116.CHA2270/le-chomage-devrait-de-nouveau-s-aggraver-cette-annee-en-france.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150116_NLCHAACU18H- -l-unedic-prevoit-une-aggravation-du-chomage-en-2015-dans-l-hexagone#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150116)

(Source : www.challenges.fr du 16/01/2015)

[Retour au sommaire](#)

● Le transport public en crise

Le transport public subit une grave crise : les professionnels, comme les associations d'usagers, alertent sur une crise du modèle économique des transports urbains, qui risque de faire reculer l'offre. **Jean-Marc Janailac**, président de l'Union des transporteurs publics (UTP) et P-DG de Transdev : « Pour la première fois dans l'histoire de notre profession, nous entendons les mots réduction de l'offre, diminution de l'amplitude de services, alors que, jusqu'à présent, nous étions plutôt habitués à d'autres termes tels que développement, croissance, ou encore amélioration. [...] Contraintes par leur budget, certaines collectivités locales n'ont maintenant pas d'autre choix, à défaut d'une évolution des tarifs, que de réduire l'offre, soit en quantité, soit en qualité ». Lors d'une conférence de presse, le 09/01/15, la

Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut), a remarqué que « l'offre commence à se dégrader dans une vingtaine d'agglomérations » (fréquences réduites à Nancy, offre en baisse de 10 % à Valenciennes, de 22 % à Aix-les-Bains). **La Fnaut** : « [Il y a une] situation d'urgence, pas du tout perçue par les décideurs politiques. [...] A l'avenir la demande (de transport public urbain) va croître fortement ». Les élus locaux tirent également la sonnette d'alarme. **Louis Nègre**, sénateur UMP et président du Groupement des autorités responsables de transport (Gart) : « Le secteur de la mobilité durable traverse une période difficile que d'aucuns pourraient même qualifier de potentiellement dramatique à l'horizon de[s] prochaines années. [Le transport public] a largement payé sa contribution au redressement des comptes de la nation, [Il y a eu] deux hausses de TVA en trois ans, et des réductions des dotations de l'État qui affecteront les collectivités locales à hauteur de 11 milliards [d'euros] au cours des trois prochaines années. Autant de mesures prises qui nous préoccupent vivement en ce qu'elles risquent d'impacter la qualité du service rendu à nos administrés ». **M. Janailac** : « Le ratio recettes sur dépenses des entreprises du secteur s'établissait à 31 % fin 2013. Dix ans auparavant, il était de 39 %. Entre 2013 et 2014, la progression des recettes [vente des titres] des réseaux de province n'a pas été divisée par 2, mais par 3, une situation inédite dans notre secteur. [...] Le modèle économique qui est aujourd'hui celui du transport public urbain a atteint ses limites ». **M. Janailac** regrette la décision prise par la région Île-de-France d'établir un Pass Navigo à tarif unique, ainsi que celle de la région Languedoc-Roussillon, qui propose des tickets de TER à 1 euro. Il craint que ces décisions « ne fassent que renforcer encore cette tendance (à la baisse des recettes, NDLR) dans les années qui viennent ». **Philippe Duron**, député PS, président de l'Agence de financement des infrastructures de transport en France (Afitf) : « La tarification unique ne permet plus à l'usager de percevoir le coût du transport et la valeur du service qui est offert ». **Jean Sivardière**, président de la Fnaut : « Les usagers sont plus sensibles à la fréquence, à la ponctualité qu'au prix. Ils acceptent de payer pour du service. [...] La hausse doit être progressive et très modérée [avec une tarification sociale comme l'a fait Strasbourg]. On n'est pas hostiles à une hausse des tarifs. On dit qu'avant il y a des choses à faire ». Parmi les choses que réclame la Fnaut : une déduction de TVA à 5,5 % (elle est à 10 % depuis 2014), la multiplication des couloirs de bus, le renoncement à augmenter la capacité de stationnement en centre-ville.

[http://www.lepoint.fr/economie/le-transport-public-en-crise-16-01-2015-1897028_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20150116](http://www.lepoint.fr/economie/le-transport-public-en-crise-16-01-2015-1897028_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20150116)

(Source : www.lepoint.fr du 16/01/2015, source AFP)

● **Épargne : le gouvernement maintient le taux du Livret A à 1 % mais diminue le PEL**

Le gouvernement a finalement décidé de maintenir le taux du Livret A à 1 %, malgré l'avis de Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France. M. Noyer : « Rester à 1 % serait irresponsable ». Pourquoi ? Parce que le Livret A permet de financer divers secteurs de l'économie. Parmi ces secteurs : le logement social. **Challenges** : « Un taux plus bas permet en effet à la Caisse des dépôts, qui centralise 65 % de l'épargne du Livret A, d'octroyer des prêts moins onéreux, aux organismes HLM par exemple ». Si la formule en vigueur (dépendant du niveau de l'inflation, hors tabac, auquel il faut ajouter un quart de point) avait été appliquée, le taux du Livret A serait tombé à 0,25 %. Le Livret de développement durable voit aussi son taux maintenu à 1 %. Le PEL (plan épargne logement) va, lui, baisser, de 2,5 % à 2 % pour les comptes ouverts au 1^{er} février. **Challenges** : « En revanche, ces nouveaux PEL bénéficieront d'un taux d'intérêt maximal plus attractif pour les épargnants choisissant d'emprunter dans ce cadre. Il se situera à 3,20 %, contre 4,20 % avec un plan d'épargne logement ouvert actuellement ».

[http://www.challenges.fr/economie/20150115.CHA2232/le-taux-du-livret-a-pourrait-passer-de-1-a-0-75-au-1er-fevrier.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150116_NLCHAACU10H- -le-livret-a-maintenu-a-1#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150116](http://www.challenges.fr/economie/20150115.CHA2232/le-taux-du-livret-a-pourrait-passer-de-1-a-0-75-au-1er-fevrier.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150116_NLCHAACU10H- -le-livret-a-maintenu-a-1#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150116)

(Source : www.challenges.fr du 16/01/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● 2015, l'année du décollage du paiement mobile en magasin ?

Désormais, 250 000 points de vente en France acceptent le paiement sans contact (par mobile ou par carte). Un marché avec un énorme potentiel. Mais les consommateurs ne semblent pas, pour l'instant, plus attirés que ça. **Nicolas Chatillon**, directeur de S-money, la filiale de paiements mobiles du groupe BPCE (Banque Populaire Caisse d'Epargne) : « *Même si tous les consommateurs n'ont pas encore pris conscience de la valeur d'usage que peut apporter cette technologie, notamment pour les petits montants, les paiements par carte sans contact sont en très forte croissance* ». **Isabelle Alfano**, directrice du salon Cartes Secure Connexions : « *Le paiement sans contact devrait enfin décoller l'année prochaine (en 2015). Le fait qu'Apple, avec Apple Pay, ait reconnu le protocole NFC, expérimenté depuis plusieurs années par les banques et les opérateurs de téléphonie mobile, est très positif* ». **Un banquier** (dont le nom n'est pas cité dans l'article) : « *Apple Pay est une application de paiement mobile extrêmement simple. Apple a compris qu'il fallait proposer aux consommateurs une solution encore plus facile d'usage que les moyens de paiement classiques, afin qu'elle ait une chance d'être adoptée* ». La Tribune rappelle que la carte bancaire a mis une trentaine d'années à s'imposer dans l'Hexagone.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/20150119trib8f4d7e3f1/2015-l-annee-du-decollage-du-paiement-mobile-en-magasin.html>

(Source : www.latribune.fr du 19/01/2015)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Simplification : ce qui attend vraiment les TPE

Déploiement de la déclaration sociale nominative (DSN), fiche de paye simplifiée, rationalisation des déclarations fiscales. Voici ce qui arrive :

01)- La déclaration sociale nominative (DSN). Elle permettra d'éliminer une vingtaine de déclarations sociales. Elle va être déployée dans toutes les entreprises le 1^{er} janvier 2016. Il suffira de fournir les données une seule fois vers le portail numérique Net-entreprises.fr, qui transmettra les déclarations sociales aux organismes concernés. **Denis Lesigne**, directeur Capital Humain chez Deloitte : « *Un dirigeant va ainsi devoir saisir l'arrêt maladie de son collaborateur dans son système d'information. Les différents organismes vont ainsi être informés instantanément. L'entreprise ne devra donc plus déclarer les arrêts de ses collaborateurs tous les trimestres, ce qui va réduire les erreurs* ». **chefdentreprise.com** : « *Sachez que pour anticiper ces changements, vous pouvez dès aujourd'hui transmettre la DSN à l'Urssaf en remplacement de trois déclarations, à savoir l'attestation de salaire pour le versement des indemnités journalières (DSIJ), l'attestation employeur destinée à Pôle emploi (AE), ainsi que la radiation des contrats groupe pour les contrats en assurance complémentaire et supplémentaire* ». **M. Lesigne** : « *[Les aspects déclaratifs vont être réduits de moitié,] et représenteront désormais 10 à 12 % de l'activité d'une TPE* ». **M. Lesigne** : « *S'il est possible d'imaginer qu'à moyen terme les démarches vont être réduites, un dirigeant ne doit surtout pas penser que demain il pourra traiter seul ces déclarations, car les changements sont importants* ». **Françoise Breux**, responsable marketing ADP France : « *Les entreprises vont devoir modifier leurs systèmes de paye, et certaines d'entre elle, notamment les TPE, vont devoir se doter de logiciels de paye. À cela va s'ajouter un coût informatique supplémentaire car les logiciels vont devoir transmettre des fichiers EDI (échanges de données informatisées)* ».

02)- La fiche de paye simplifiée. Elle sera généralisée début 2016, avec une phase test au 1^{er} janvier 2015. Elle devrait représenter une dizaine de lignes regroupées par thématiques (famille, retraite, santé). **M. Lesigne** : « *Les cotisations retraite vont apparaître sur une ligne, au lieu de trois ou quatre actuellement. Les salariés ne vont sans nul doute plus savoir lire leurs bulletins et se reporter vers le dirigeant ou le responsable paye pour éclaircir certains points* ».

[Retour au sommaire](#)

03)- La rationalisation des déclarations fiscales. **Chefdentreprise.com** : « *Pour les entreprises relevant de l'impôt sur le revenu (IR) et celles clôturant leurs comptes le 31 décembre, les déclarations de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et*

de la TVA (la CA 12) seront alignées sur celles de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la déclaration de résultat ». Entrée en vigueur prévue au 1^{er} semestre 2015. « Cette démarche va ainsi permettre de remplir de façon simultanée ces déclarations au cours d'un même exercice ». Parallèlement est prévue la suppression de diverses déclarations relatives à des crédits d'impôts ou réductions d'impôt (CICE, mécénat, apprentissage, formation des dirigeants...).

<http://www.chefdentreprise.com/Thematique/gestion-fiscalite-1025/Breves/Simplification-qui-attend-vraiment-TPE-249592.htm>

(Source : www.chefdentreprise.com du 13/01/2015, Mallory Lalanne)

● Médecine : la consultation généraliste bientôt à 31 euros ?

Deux syndicats de médecins, l'**Unof-CSMF** (syndicat de généralistes) et le **syndicat des médecins libéraux (SML)**, réclament la consultation à 31 euros. **Leur argument ?** Une déclaration de Mme Touraine, ministre des Affaires sociales. **Challenges** : « Entre le forfait de 5 euros pour le suivi des patients de plus de 80 ans, celui accordé au médecin traitant, la rémunération du travail en équipe ou celle sur objectif de santé publique, le tarif de la consultation des généralistes atteint, selon Marisol Touraine, "31,40 euros, contre 28,70 euros" avant son arrivée au gouvernement en 2012 ». **Luc Duquesnel**, président de l'Unof : « [Prenons] la ministre au mot. [...] Si en réponse à la demande de revalorisation [de la consultation,] on nous oppose le montant des forfaits, alors on dit 'arrêtons les forfaits et passons à la consultation à 31 euros'. [...] Il faut arrêter de prendre les médecins pour des imbéciles. [La rémunération sur objectif de santé publique, introduite en 2012 en complément du traditionnel paiement à l'acte des médecins] n'est pas une revalorisation [de la consultation,] c'est une surcharge administrative [et cela permet à l'administration de] surveiller nos patientèles ». **Eric Henry**, président du SML : « Chiche. [Supprimons] tous les forfaits et la rémunération sur objectif de santé publique, [un dispositif] nul [qui n'est qu'une] déclaration morale. [...] On n'est pas en train d'essayer de gratter deux euros. Il faut faire comprendre aux politiques qu'on doit investir sur les médecins libéraux ». **NB** : La rémunération sur objectif de santé publique vise à améliorer la prise en charge de certains malades ou les prescriptions, explique Challenges. C'est une diversification des revenus des médecins puisqu'elle leur octroie une prime en fonction « d'une vingtaine d'indicateurs de santé publique : prévention, vaccination, suivi des pathologies chroniques, recours aux génériques ou encore organisation du cabinet ». Le dispositif est facultatif, mais « largement plébiscité par les médecins » (d'après la Cour des comptes, seuls 2,8 % des médecins le refuse). La rémunération annuelle moyenne qui en découle est de 5 480 euros.

[http://www.challenges.fr/economie/20150113.CHA2184/medecine-la-consultation-generaliste-bientot-a-31-euros.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20150113_NLCHAACTU18H_-medecine-la-consultation-generaliste-bientot-a-31-euros#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150113](http://www.challenges.fr/economie/20150113.CHA2184/medecine-la-consultation-generaliste-bientot-a-31-euros.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20150113_NLCHAACTU18H_-medecine-la-consultation-generaliste-bientot-a-31-euros#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150113)

(Source : www.challenges.fr du 13/01/2015, AFP)

● Marisol Touraine annonce des mesures pour faciliter l'accès à l'IVG

Le 16/01/15, dans Le Parisien, **Mme Touraine** a annoncé son intention de faciliter l'IVG dans l'ensemble de l'Hexagone. Elle avancé un certain nombre de pistes : **01)**- « [Que] les sages-femmes soient autorisées à réaliser des Ivg médicamenteuses et les médecins des centres de santé, des Ivg instrumentales » ; **02)**- Une information « en direction des femmes », avec la mise en place d'un numéro d'appel unique ; **03)**- La garantie d'accès à l'IVG partout en France. **Françoise Laurant**, présidente du planning familial : « Les femmes vivant dans les zones rurales, par exemple, ont des difficultés à joindre un interlocuteur pouvant les conseiller » ; **04)**- Le remboursement intégral des actes liés à l'IVG, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui où les frais annexes (échographies, examens biologiques, etc.) ne sont pas remboursés à 100 % par la Sécurité sociale.

<http://www.viva.presse.fr/marisol-touraine-annonce-des-mesures-pour-faciliter-acces-ivg-170334>

(Source : www.viva.presse.fr du 16/01/2015, Marilyn Perioli)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Air France pourrait supprimer 5 000 postes

D'après Le Figaro, Air France-KLM envisagerait de lancer un nouveau plan de suppressions d'emplois « dans les prochains mois ». Chiffre avancé : 5 000 postes. **Un porte-parole de la compagnie** : « Rien n'est encore décidé s'agissant d'un éventuel nouveau plan de départs volontaires ; il est donc parfaitement prématuré de l'évoquer, tant sur le principe que sur son éventuelle ampleur. [...] Le groupe a annoncé le 18 décembre dernier que la situation du groupe et le contexte concurrentiel dégradé nécessitaient des actions complémentaires de réduction de coûts unitaires et une réduction significative du plan d'investissement ».

[http://www.lepoint.fr/economie/air-france-pourrait-supprimer-5-000-postes-13-01-2015-1896283_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20150114](http://www.lepoint.fr/economie/air-france-pourrait-supprimer-5-000-postes-13-01-2015-1896283_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20150114)

(Source : www.lepoint.fr du 14/01/2015, avec AFP)

● Uber promet des emplois en Europe

Uber est une société américaine qui propose des services de voitures de tourisme avec chauffeurs (VTC). Très controversée, elle est accusée de concurrence déloyale par les taxis, et fait polémique à travers le monde, voire est interdite. Le 18/01/15, **Travis Kalanick**, directeur général d'Uber a promis de créer 5 000 emplois dans l'Union européenne : « Nous voulons faire de 2015 l'année au cours de laquelle nous nouons de nouveaux partenariats avec les villes [du Vieux Continent] ». Uber est présente dans 250 villes du monde.

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/19/uber-promet-des-emplois-en-europe_4558596_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 19/01/2015)

● PSA Peugeot Citroën va bel et bien déménager à Rueil

PSA Peugeot Citroën va déménager à Rueil (92). **La direction**, le 16/01/15 : « 700 personnes des entités centrales du groupe iront dans un tout nouveau siège, actuellement en construction, à Rueil (Hauts de Seine), dans le quartier Rueil 2000. Et ce, à partir de septembre 2017 ».

[http://www.challenges.fr/automobile/20150116.CHA2278/psa-peugeot-citroen-va-bel-et-bien-demenager-a-rueil.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150116_NLCHAACU18H-_-psa-peugeot-citroen-va-bel-et-bien-demenager-a-rueil#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150116](http://www.challenges.fr/automobile/20150116.CHA2278/psa-peugeot-citroen-va-bel-et-bien-demenager-a-rueil.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150116_NLCHAACU18H-_-psa-peugeot-citroen-va-bel-et-bien-demenager-a-rueil#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150116)

(Source : www.challenges.fr du 16/01/2015, Alain-Gabriel Verdevoye)

● Renault voit ses ventes augmenter en 2014 grâce à l'Europe et au low cost

C'est la troisième année consécutive que Renault enregistre une hausse de ses ventes. **Les raisons ?** Ses performances en Europe et sa gamme low cost. En 2014, Renault a vendu 2,71 millions de véhicules environ, soit une hausse de 3,2 %. En Europe, les ventes ont été particulièrement bonnes (+ 12,5 %). **Jérôme Stoll**, directeur commercial du groupe : « En 2015, dans un contexte marché toujours incertain [...] nous prévoyons d'augmenter nos volumes mondiaux, de renforcer notre position en Europe et d'améliorer nos positions sur les principaux marchés émergents ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/renault-voit-ses-ventes-augmenter-en-2014-grace-a-l-europe-et-au-low-cost.N308171>

(Source : www.usinenouvelle.com du 19/01/2015, avec Reuters (Gilles Guillaume et Jean-Michel Bélot))

● Pétrole : Schlumberger supprime 9 000 emplois

Le 15/01/15, le numéro 1 mondial des services pétroliers, Schlumberger, a annoncé son intention de supprimer 7 % de ses effectifs dans le monde, soit 9 000 emplois. La raison ? La chute des cours du pétrole.

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/16/petrole-schlumberger-supprime-9-000-emplois_4557505_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 16/01/2015)

[Retour au sommaire](#)

LIVRES/REVUES DIVERSES

● "Le bal des aveugles", par Michel Turin

- **Présentation de l'éditeur :** « *Economistes, financiers, ministres... les experts n'ont rien vu venir, et pourtant ils continuent de nous asséner leurs prévisions avec un aplomb incroyable. Plus grave encore, ils persistent dans l'erreur. La crise mondiale de 2008 ? La guerre de 14-18 prévue pour durer six mois ? La - fausse - baisse annoncée du chômage ? L'explosion inévitable des inégalités ? Le retour soi-disant imminent de la croissance ? Toutes ces aberrations, ces prévisions ridicules prèteraient à sourire si elles n'avaient conduit à des catastrophes dont nous payons chaque jour les conséquences* ».

- **L'auteur :** **Michel Turin** a été dix ans journaliste aux Echos, et chroniqueur économique à Radio Classique. Il est l'auteur de "La Planète Bourse" (Découvertes Gallimard, 1993), "Le Grand Divorce – Pourquoi les Français haïssent leur économie" (Calmann- Lévy, 2006, Prix de l'Excellence Economique), et "Profession Escroc" (François Bourin Editeur, 2010).

- **Le bal des aveugles.** Michel Turin. Editions Albin Michel, collection Essais Doc (186 pages).

[http://www.lepoint.fr/economie/de-l-art-perilleux-de-la-prevision-economique-14-01-2015-1896302_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinal\]-20150114](http://www.lepoint.fr/economie/de-l-art-perilleux-de-la-prevision-economique-14-01-2015-1896302_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinal]-20150114)

(Source : www.lepoint.fr du 14/01/2015, Marie Bordet)

● "Croissance zéro, comment éviter le chaos ?", par Patrick Artus et Marie-Paule Virard

- **Présentation de l'éditeur :** « *Cessons de nous voiler la face : les prévisions de croissance retrouvée que nous égrèment, depuis 2009, les gouvernements successifs sont une vaste plaisanterie. 2 % de croissance en 2016 : même pas en rêve ! Pas plus qu'en 2017, en 2018 ou en 2023... La croissance qu'a connue la France à la fin du xx^e siècle, fondée sur les gains de productivité et le progrès technique, n'était pas la règle d'un monde nouveau mais l'exception d'une histoire têtue. Ce livre démontre, au travers de brefs détours théoriques et de multiples anecdotes, que les rêves de croissance de nos gouvernants sont de funestes chimères. Faut-il pour autant se décourager ? Bien sûr que non. La France ne tombe pas. Elle est au seuil d'un nouveau modèle de développement. Soit elle refuse d'affronter cette réalité et Billancourt, désespéré, pourrait bien basculer dans la violence la plus légitime. Soit elle change de logiciel, elle s'adapte à son nouvel environnement et elle s'ouvre de nouvelles pistes de création de bien-être. Ces nouvelles pistes peuvent permettre à notre pays, non pas de raser gratis dès demain, mais d'offrir à sa jeunesse des perspectives qui lui ôtent toute envie de s'enliser dans le triangle des Bermudes que délimitent aujourd'hui le repli sur soi, l'expatriation et la violence* ».

- **Les auteurs :** Chef économiste de Natixis, professeur à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, **Patrick Artus** est membre correspondant du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre. **Marie-Paule Virard** est journaliste économique. Elle a notamment publié avec Patrick Artus "Le capitalisme est en train de s'autodétruire", "La France sans ses usines" et "Les Apprentis sorciers" ».

- "Croissance zéro, comment éviter le chaos ?" par Patrick Artus et Marie-Paule Virard. Fayard (200 pages).

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/un-monde-sans-croissance_1641089.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 19/01/2015, Valérie Lion)

● "Le traumatisme du chômage", par Michel Debout

- **Présentation de l'éditeur :** « *Chaque année en France près de 900 personnes au chômage se suicident faute d'un accompagnement médical adéquat. Pour Michel Debout, pionnier de la prévention du suicide, ce drame silencieux peut et doit cesser. Ecrit par un médecin spécialiste reconnu de la prévention du suicide, ce livre met en évidence une carence dramatique du système de soins en France. Alors qu'une médecine du travail est en place pour les salariés, il n'existe pas de médecine du chômage. Près de cinq millions de personnes touchées psychologiquement et physiquement par la privation d'un travail ne bénéficie d'aucun suivi médical spécifique. Or ce facteur pèse parfois de façon dramatique lorsque des hommes et des femmes en viennent à mettre fin à leur jour... Cet ouvrage établit d'abord un diagnostic très précis des souffrances psychiques et physiologiques générées par*

la situation de chômage. Il pose ensuite les fondements d'un accompagnement médical spécifique des chômeurs. Au lieu de laisser de côté ceux qui sont exclus du marché du travail, l'approche préventive des risques de santé au chômage aurait pour but de relier les différents temps de la vie (travail, chômage, retraite). Conjointement avec la bataille pour le droit au travail, la mise en place d'une réelle action de prévention des risques que fait courir le chômage aux personnes privées d'emploi est urgente et indispensable au mieux vivre ensemble de la société française ».

- **L'auteur** : Ancien président de l'association nationale de la prévention du suicide, médecin, chef de service au CHU de Saint-Etienne, **Michel Debout** a fait partie de la commission du grand dialogue social instaurée par Jean-Paul Bailly alors président de la Poste.

- "**Le traumatisme du chômage**", par Michel Debout. Editions de l'Atelier, collection **SOCIAL ECO H C** (144 pages)

<http://www.viva.presse.fr/il-faut-organiser-une-medecine-preventive-pour-les-chomeurs-170322>

(Source : www.viva.presse.fr du 16/01/2015, Marilyn Perioli)

DERNIERE NOUVELLE

● **Le FMI revoit (encore) la croissance mondiale à la baisse**

Le 20/01/15, le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé ses prévisions de croissance économique mondiale, notamment en Chine et dans la zone euro, en dépit du « *coup d'accélérateur* » donné par la chute des cours du pétrole. **Le FMI** : « *Le produit intérieur brut (PIB) mondial ne devrait plus progresser que de 3,5 % en 2015 et de 3,7 % en 2016, marquant dans les deux cas un repli de 0,3 point par rapport aux projections d'octobre. [...] Même avec le net déclin des prix du pétrole - qui représente un gain net pour la croissance mondiale -, les prévisions économiques mondiales restent sombres, plombées par de profondes faiblesses* ». La zone euro va continuer de souffrir des risques de déflation qui plombent son activité (+ 1,2 % de croissance attendue en 2015, - 0,2 point par rapport à octobre). Les Etats-Unis restent la locomotive économique mondiale (3,6 % de croissance attendus cette année, + 0,5 point par rapport à octobre).

[http://www.challenges.fr/economie/20150120.CHA2338/le-fmi-revoit-encore-la-croissance-mondiale-a-la-baisse.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150120_NLCHA ACTU10H-_-le-fmi-revoit-encore-la-croissance-mondiale-a-la-baisse#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150120](http://www.challenges.fr/economie/20150120.CHA2338/le-fmi-revoit-encore-la-croissance-mondiale-a-la-baisse.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150120_NLCHA ACTU10H-_-le-fmi-revoit-encore-la-croissance-mondiale-a-la-baisse#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150120)

(Source : www.challenges.fr du 20/01/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr